

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE
LUNDI 19 Mars 2012 à 20 H 30

Convocation : 12/03/2012

Affichage : 26/03/2012

Etaient présents : Mesdames Catherine JEANDENANS, Rosaline COULON, Josette PAILLARD et Messieurs, Grégoire DURANT, Christophe FERRAND, Alain GOUNAND, Philippe LIARD, Olivier LONGIN et Stephen MARTIN.

Procuration : Mme Danielle BOURGEOIS à Mme Rosaline COULON, Mme Samira OUDET à Grégoire DURANT et M. Florian DARCQ à M. Alain GOUNAND

Secrétaire de séance : Mme Josette PAILLARD

M. le Maire donne lecture du compte rendu du procès-verbal du 6 février 2012.
Ce procès verbal est adopté, à l'unanimité, par les membres du Conseil municipal.

L'ordre du jour est abordé.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

- Présentation par le SIDEC de la convention e.lum
 - Compte administratif 2011
 - Compte de gestion 2011
 - Affectation de résultat
 - Décision emprunt
- Acquisition du bien sis 6-8 Rue de Dole
- Intégration de Plumont à la communauté de communes JURA NORD

VOIRIE

- Rénovation éclairage public 2^{ème} tranche

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRES GENERALES

Présentation par le SIDEC de la convention e.lum

M. Maxime Ballaud technicien chargé de l'éclairage public au sein du SIDEC présente au conseil municipal la convention e.lum sur laquelle les membres du conseil souhaitaient avoir des précisions avant d'adhérer.

Cette convention permet de déléguer et d'effectuer la maintenance préventive de l'éclairage public de la commune. La convention est d'une durée de 6 ans. Elle définit notamment les délais d'intervention en cas de panne. Un premier diagnostic et nettoyage des luminaires est effectué au départ.

Compte tenu du nombre de luminaires le coût serait de 5 000 € environ par an.

Le conseil municipal souhaite se donner encore un temps de réflexion avant de valider ou pas cette convention en fonction des prestations qui pourront être effectuées en régie.

Compte administratif 2011

Les membres du Conseil Municipal, après délibération, par 11 voix pour, et 1 abstention, (M. le Maire ne prenant pas part au vote), vote le compte administratif 2011 dressé par M. le Maire et présenté par Mme Coulon.

Celui-ci fait apparaître

- un excédent de fonctionnement cumulé de 730 350.13 €
- un déficit d'investissement cumulé de 446 974.81 €
- Excédent global cumulé de 283 375.32 €

Compte de gestion 2011

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion **2011** dressé par M. le Trésorier municipal, les chiffres concordant avec ceux du compte-administratif 2011.

Affectation de résultat

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal accepte à l'unanimité des présents d'affecter au budget primitif 2012, l'excédent de fonctionnement de la manière suivante :

- Recettes d'investissement
Article 1068, la somme de **446 974.81 €** pour combler le déficit d'investissement,
- Affectation de l'excédent de fonctionnement restant, en recette de fonctionnement à l'Article 002 (affectation à l'excédent reporté) :
283 375.32 €

Présentation du budget primitif 2012

Le Maire présente au Conseil municipal, la préparation du budget primitif 2012. Celui-ci sera voté lors de la prochaine réunion qui aura lieu mardi 10 avril 2012.

Les dépenses de fonctionnement seront en légère baisse. Pas d'augmentation de prévu pour les taux d'imposition communaux. Les premiers arbitrages sont débattus en séance concernant les priorités d'investissements.

Décision emprunt

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de retenir la proposition de l'agence du Crédit Agricole de Dampierre pour un emprunt de 150 000 € à 4.75 % sur une durée de 180 mois avec des remboursements trimestriels. Cet emprunt permettra de couvrir l'achat du bâtiment rue de Besançon (ancienne épicerie).

Acquisition du bien 6-8 Rue de Dole

Le Maire expose au conseil municipal que l'immeuble sis 6-8 Rue de Dole pourrait faire l'objet ultérieurement d'une vente. Compte tenu des réflexions engagées lors du PLU et après délibération, le conseil municipal envisage d'acquérir ce bien qui permettrait de créer un parc locatif propriété de la commune avec des loyers modérés pouvant intéresser de jeunes couples.

Intégration de Plumont à la communauté de communes JURA NORD

Sur proposition du Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents, l'intégration de la commune de Plumont au sein de la communauté de communes JURA NORD.

VOIRIE

Rénovation éclairage public 2^{ème} tranche

Sur proposition de Monsieur LIARD, le conseil municipal valide à l'unanimité des présents le devis du SIDEC pour la rénovation de 27 lampadaires au Grand Domaine (Phase 2 du programme RVS de rénovation engagé sur 5 ans) pour un montant de 9 323 € restant à la charge de la commune (subvention de 50%).

QUESTIONS DIVERSES

1. Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu comme chaque année le questionnaire du conseil général concernant les transports scolaires. Pas de changement ni de modification à prévoir en particulier pour la rentrée 2012.
2. Le Maire rappelle au conseil municipal que le 30 mars prochain, il y a « la fête à l'accordéon » à la salle polyvalente avec JURA NORD FOOT.
3. Le Maire fait part au conseil municipal du courrier reçu par les PEP 39 suite au refus de leur accorder une subvention.
4. Le Maire propose au conseil municipal de créer le poste d'agent de maîtrise principal à compter du 1^{er} avril 2012, suite au départ en retraite d'un agent. Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents.
5. Le Maire fait part au conseil municipal du courrier reçu de Monsieur MACHU Eric concernant un projet d'une péniche « café-concert-tour ».
6. Le Maire fait part au conseil municipal du courrier reçu par le conseil général concernant le lancement d'un nouveau programme d'aménagement foncier (remembrement). Ce sujet fera l'objet d'un point à l'ordre du jour de l'Association Foncière qui a priori ne souhaite pas y donner suite.
7. Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents de reconduire la candidature de la commune au programme 100% compostage proposé par le SYDOM. L'année dernière la commune n'avait pas été retenue.
8. Le Maire expose au conseil municipal le projet pour la maison éclusière de Dampierre qui pourrait être porté par une association. Ce projet demande encore à être précisé et finalisé.
9. Le Maire informe le conseil municipal de l'invitation par l'Association Loisirs et Culture le vendredi 23 mars à 12h00 pour la Soupe à l'Ognon au foyer logement.
10. Le Maire fait part au conseil municipal du courrier reçu par deux assistantes maternelles cherchant un local disponible permettant la création d'une maison d'assistantes maternelles sur Dampierre. Le conseil municipal précise qu'il n'y a pas de local disponible.

11. Le Maire fait part au conseil municipal du courrier reçu par le conseil général attribuant un montant global de subvention de 12 499 € sur une période de 2012-2014 au titre du CSCJ (Contrat de Solidarité aux Communes Jurassiennes).
12. Le Maire fait part au conseil municipal des remerciements de la famille de Madame COLOMBO suite à son décès.
13. MM. LIARD et DARCO font part au conseil municipal qu'ils disposent d'un devis compris entre 400 et 1 800 € pour la sono de la salle polyvalente selon le changement de l'ampli uniquement ou avec enceintes.
14. Compte tenu de son recrutement au sein de la commune de Dampierre, M. Liard informe les membres du conseil qu'il remettra sa démission au Maire, celle-ci prendra effet au 30 mars. M. le Maire remercie M. Liard pour son investissement au sein de la commune. La délégation de M. Liard en tant que rapporteur de la commission voirie sera reprise par le Maire.

La séance est levée à 00h15

ELUS	SIGNATURE
Monsieur DURANT Grégoire	
Madame COULON Rosaline	
Monsieur GOUNAND Alain	
Monsieur FERRAND Christophe	
Madame PAILLARD Josette	
Monsieur LIARD Philippe	
Monsieur LONGIN Olivier	
Madame BOURGEOIS Danielle	Procuration
Monsieur MARTIN Stephen	
Madame OUDET Samira	Procuration

Monsieur DARCO Florian	Procuration
Madame JEANDENANS Catherine	

Liste des délibérations

Intitulé de la délibération	Numéro
Arrêt projet révision PLU	2012/010
Terrain BALADDA	2012/011
Création poste agent maîtrise principal	2012/012
Modification heures agents	2012/013
Dépenses investissements	2012/014